

## BOUGOURIBA

**Des  
orpailleurs  
envahissent  
la réserve  
de faune  
de Nabéré**



### **LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Le représentant du PNUD visite les micro-projets à l'Est du Burkina

# Nouvelles des Terroirs

## Sommaire

**EDITORIAL** 3

**SOCIO-ECONOMIE** 4

- HOUET : Kadomba : plus de trois millions du GGF partent en fumée
- Lutte contre la pauvreté représentant du PNUD visite les micro-projets à l'Est du Burkina

**VIE INSTITUTIONNELLE** 7

- Concertation pour un développement rural durable
- La sécurisation foncière, une préoccupation permanente
- Session des fora dans le Boulgou
- Ziro amorce d'un processus de concertation

**VIE DANS LES TERROIRS** 12

- Les adorateurs de la nature contre lanature
- Les orpailleurs envahissent Nabéré
- De la pérennisation des plans de Gestion des Terroirs..
- Houet, la co-gestion des forêts fait école

**FORMATION** 19

- Gestion pratique pour la pérennisation des micro-projets
- Kaya : les communicateurs formateurs des projets GT/GRN consolident leur acquis

**FICHE TECHNIQUE** 23

- Valorisation des cordons pierreux

pour vos courriers veuillez nous écrire  
à l'adresse suivante :

**«Nouvelles des Terroirs»**

s/c PNGT.

**BP : 1487 Ouagadougou**

**Tél : 32 47 53 / 54**



### COMITÉ DE RÉDACTION

Gervais SOMDA  
Mouhamed DRABO

### ONT CONTRIBUE A CE NUMERO

Mahama Sanou  
Comboïgo Michel  
Bah Gaoussou  
Ouédraogo Fatou  
Belemsigri Zéphirin  
Dabiré Constantin  
Traoré Souleymane  
Dabou Alex

### PHOTOCOMPOSITION - IMPRESSION

AICD BP 5536 Ouaga Tél. 30 74 93 / Fax 31 08 20

## Où trouver

### Nouvelles des Terroirs ?

#### ■ OUAGADOUGOU

- PNGT
- DVA
- DVTT
- DFVAF

#### ■ BOBO-DIOULASSO

- PNGT/UPGO/UGF

#### ■ DIÉBOUGOU

- PNGT/UPGO/UGF
- VARÉNA

#### ■ TENKODOGO

- PDR/Boulgou

#### ■ MANGA

- PDI/Z Manga

#### ■ BOGANDE

- PNGT/UPGO

#### ■ KOUPELA

- PNGT/UPGO

#### ■ ORODARA

- PNGT/UPGO

#### ■ YAKO

- PS/CES/AGF

#### ■ GOROM

- PSB/PAYS-BAS

## **E**ditorial

**V**oilà un an déjà que l'idée de création d'un réseau de communicateurs des projets Gestion des Terroirs, Gestion des Ressources Naturelles, Développement local, s'est concrétisée à la faveur d'une formation organisée à Koudougou par le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT).

Cette formation avait regroupé les communicateurs de divers projets et institutions étatiques œuvrant dans le cadre du développement rural.

L'objectif de ce réseau se résume à la promotion de l'approche Terroir, à la formation, à la conception des outils de communication de proximité, à la capitalisation et à la diffusion des expériences novatrices pour insuffler un processus de développement durable.

Cette dernière mission (diffusion) s'est exécutée avec la création d'un bulletin de liaison dénommé «**Nouvelles des Terroirs**». En effet, comme son nom l'indique, il s'agit de nouvelles, de nouveauté, bref de créativité pour favoriser un processus concerté entre les différents acteurs impliqués dans le développement.

«**Nouvelles des Terroirs**» a aujourd'hui un an. Un an au cours duquel le bébé inespéré s'est porté à merveille malgré les difficultés de tout ordre. C'est le lieu ici de rendre hommage à l'ensemble des communicateurs, des personnes ressources et surtout du Programme National de Gestion des Terroirs à travers son projet, BKF/95/002 au programme des Nationaux Unies pour le Développement (PNUD).

Comme le dit l'adage, la vache ne dit jamais merci à la rivière où elle va s'abreuver mais que de reconnaissances.

L'écho favorable provenant de toute part,

notamment des institutions comme la FAO à Rome, nous conforte et nous encourage plus que jamais à exceller. C'est pourquoi, nous exhortons davantage les différents acteurs, institutions nationales et internationales, populations à déballer leurs cœurs, leurs savoirs afin que triomphe l'idéal d'un processus concerté et harmonieux de développement rural en général et de la gestion des terroirs en particulier.

Dans ce numéro vous lirez avec plaisir des thèmes aussi divers que variés. Ce n'est ni un bulletin «spécial anniversaire» mais un bulletin comme les autres, tout en étant autre dans son contenu.

Ces informations riches et variées ne laissent aucun lecteur indifférent, soucieux qu'il est du bien être des populations rurales. De l'histoire de la dégradation des ressources naturelles en passant par la gestion foncière, la formation etc... autant d'attrait pour des lecteurs aussi exigeants que variés.

Une année s'achève, une autre commence. L'enfant a un an. Vous avez fourni beaucoup d'efforts pour nourrir son corps afin qu'il grandisse.

Il vous appartient désormais de le faire grandir d'esprit afin que s'accomplisse sa maturité. Pour cela, vous devez davantage vous orienter vers l'excellence à travers les choix des thèmes et leur traitement.

C'est votre devoir de lever le voile, et de faire briller la lumière sur tout ce qui constitue encore des points d'ombre. La réussite de ce bulletin est aussi en partie votre réussite personnelle. La longue marche vers la maturité commence, courage à tous et à toutes.

**La rédaction**

### HOUET

## Kadomba : plus de trois millions du groupement de gestion forestière partent en fumée

Un incendie s'est déclaré le 15 mai dernier dans l'unité d'aménagement n° II de la forêt classée de Maro (Province du Houet) où le groupement de gestion forestière (GGF) de Kadomba mène ses activités de gestion forestière. Selon les responsables dudit groupement, sur les 2755 stères de Eucalyptus produits durant cette campagne, 1800 sont parties en fumée. L'évaluation des fagotins n'ayant pas encore été faite, il est difficile d'établir un bilan financier global du sinistre.

Cette catastrophe est venue réduire considérablement le revenu des bûcherons pour cette campagne 1998-1999 de même que les fonds destinés au trésor public à travers la taxe forestière et ceux destinés à l'aménagement de la forêt.

La perte des villageois s'élève à environ 3.960.000 F CFA.

Le village de Kadomba est située à 56 km de Bobo Dioulasso sur l'axe Bobo Dioulasso – Dédougou. Le village s'est engagé dès l'installation de l'équipe du PNGT en 1993 à la gestion des terroirs. Plusieurs actions sont entreprises avec ledit village notamment l'exploitation du bois dans la forêt classée de Maro par un groupement mixte composé de plus de 100 membres.

L'exploitation forestière constitue une source de revenu importante pour les populations de Kadomba. A titre d'exemple, le GGF du village a généré en 5 ans de gestion participative dans l'unité qui lui est confiée la somme de 41.659.115 F CFA. Cette somme est répartie comme suit :

- Le trésor public a encaissé 5.996.630 F CFA au titre de la taxe forestière.
- Le fonds d'aménagement a bénéficié de

9.150.530 F CFA

- Les membres du GGF ont empoché 26.511.955 F CFA.

Au niveau des membres du GGF, une répartition de la somme perçue se fait de manière individuel selon le nombre de stères produits par personne. C'est ainsi que le revenu bûcheron peut atteindre 100.000 F CFA par campagne qui dure trois mois (février, mars, avril).

Les sommes perçues de l'exploitation du bois permettent aux villageois de Kadomba de subvenir à leurs besoins tels que les frais de scolarité des enfants, l'achat d'intrants agricoles ...

Les causes de l'incendie jusqu'à nos jours demeurent inexplicables compte tenu du fait qu'à chaque début de campagne d'exploitation forestière, les pare-feux périphériques et intérieurs sont constamment nettoyés par les membres du GGF. L'hypothèse d'un feu criminel demeure en suspens au niveau de l'ensemble de la population du village. Si cela s'avère vrai, il est grand temps que les populations pensent à régler leurs différends autrement. Car les acquis issus de leur engagement dans la gestion des terroirs depuis cinq bonnes années risquent de s'estomper.

**TRAORE Souleymane  
PNGT /UGF/HOUET**

*Lisez et faites lire*  
**"Nouvelles des Terroirs"**  
*Le journal du savoir  
partagé.*

## Lutte contre la pauvreté :

### *le représentant du PNUD visite les micro-projets à l'Est du Burkina*

**L**e Représentant Résident du PNUD au Burkina Faso, Monsieur Mbaya KANKWENDA a effectué du lundi 31 Mai au mercredi 02 juin 1999 une visite dans les Programmes BKF/97/001 ou " Programme d'Appui aux Initiatives Communautaires de Base/Lutte contre la Pauvreté " (PAIC/LCP) et Projet BKF/95/002 ou " Projet Gestion des Terroirs : Appui à la Concertation/Coordination et à la Promotion ".

Il était accompagné pour la circonstance d'une délégation composée des membres de la Direction Générale de la Coopération du Programme BKF/97/001, du Projet BKF/95/002, et des agents de la représentation du PNUD au Burkina Faso.

L'objet de la mission était de permettre à Monsieur le Représentant Résident du PNUD de s'informer de l'état d'avancement des micro - projets des communautés rurales.

La mission a concerné deux Directions Régionales de l'Economie et du Plan (DREP) regroupant quatre provinces . Ce sont :

La DREP de Tenkodogo (Province du Boulgou et du Koulpelgo)

La DREP de Fada N'Gourma (Province du Gourma et de la Gnagna).

Dès son arrivée à Tenkodogo (Boulgou), la mission a eu droit à une réunion à la DREP où la situation des micro-projets de la région du Centre-Est a été présentée suivant les provinces. Cette présentation a été suivie des observations du représentant Résident qui a demandé plus de projets en faveur de l'agriculture et de l'élevage et moins de projets en direction du secteur social et commercial.

L'étape du Boulgou a pris fin avec la visite au grou-



**Le Représentant du PNUD en entretien avec des bénéficiaires de micro-projets dans la Gnagna**

pement des femmes membres de la Banque de céréales dans la commune de Tenkodogo. Une réunion avec les membres a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la structure qui regroupe trente (30) adhérentes dont dix (10) ont reçu des crédits individuels.

Au Koulpelgo la mission s'est rendue dans le village de Lalgaye, département de Doutenga où cinq (5) points d'embouche de taurillons ont été visités.

Ensuite ce fut l'étape du village de Tamplelga / Département de Ouargaye. A ce niveau, la mission a visité un bâtiment comprenant deux logements, un périmètre maraîcher de l'école d'environ 3 ha, bien clôturé, et deux salles de classes. Aussi une réunion a eu lieu avec les membres du comité scolaire de la localité. Le concours du PNUD a encore été sollicité pour la finition des bâtiments. La fin de cette étape a été marquée avec la visite à l'Association des femmes et jeunes filles de la commune de Ouargaye



**Visite d'un atelier d'embouche ovine dans le village de Boulendi (Gnagna)**

"Badendnaya" composée de 96 membres dont 50 ont déjà obtenu des crédits pour le petit commerce pour une masse de crédit d'environ 2 500.000 F avec un taux de crédit individuel variant entre 25.000 F à 50 000 F.

La mission à Fada, a eu une réunion à la DREP, au cours de laquelle la situation des micro-projets a été oralement présentée pour les provinces du ressort. A cet effet, le Représentant a demandé aux responsables de la région d'élaborer un document faisant le point des micro-projets province par province à l'instar de celui de la DREP du Centre-Est. Après, ce fut la visite du périmètre maraîcher de Tanjari du village de Komadougou / Département de Fada.

Il y a lieu de faire remarquer que ces trois premières étapes de la visite rentraient dans le cadre du Programme BKF/97/001/ ou PAICB /LCP.

Au niveau du Projet BKF/95/002 ou Projet "Gestion des Terroirs : Appui à la concertation / Coordination et à la Promotion" trois étapes ont marqué la visite à la Gnagna. Dans le village de Boulendi (Département de Manni), la mission a pu visiter le micro-projet d'embouche bovine et ovine exécuté sous forme de Test d'Exécution Directe (TED) par les villageois eux-mêmes avec

vingt huit (28) bénéficiaires dont dix (10) femmes. Le fonctionnement du projet a été expliqué par les populations au cours d'une réunion avant la visite de deux points d'embouche de bœufs et d'un point d'embouche d'ovins. Cette visite a particulièrement impressionné la mission.

A l'étape du village de Boungou Natimsa (Département de Manni), une réunion avec la population a permis d'en savoir plus sur le fonctionnement, l'organisation et la gestion du moulin suivie de la visite de l'unité. La mission a constaté des problèmes de maîtrise de la gestion économique avec en perspective des difficultés de remboursement des échéances. Il a alors été demandé à l'UPGO/PNGT de la Gnagna de voir en profondeur la situation du moulin en vue

de mettre en place les bases d'une bonne gestion. Dans le village de Bombonyenga (Département de Manni), une présentation du village et de son terroir a été faite par les producteurs eux-mêmes à l'aide d'une carte du terroir. Elle fut suivie d'échanges et de visite des champs récupérés à partir des cordons pierreux et des constructions du CSPS avec maternité et logements.

*(suite page 8)*



**Visite du moulin dans le village de Boungou Natimsa (Gnagna)**

# Concertation pour un développement rural durable

**O**utre sa mission d'exécution directe dans les huit (8) Provinces pour la formulation et la mise en œuvre de plan de gestion des terroirs et de gestion combinée terroirs/massifs forestiers et le développement des ressources humaines, le Programme National de Gestion des Terroirs a la charge d'animer la concertation au niveau national, régional et provincial

Grâce à la contribution du Projet BKF/95/002, le PNGT s'acquitte de sa deuxième mission, en apportant son appui direct à six (6) Directions Régionales de l'Economie et de la Planification (DREP) et aux Cadres de Concertation Technique Provinciale (CCTP) qui relèvent de leur compétence géographique.

Les DREP concernées sont celles du Sahel, du Centre Nord, de l'Est, du Centre-Est, de l'Ouest et du Sud-Ouest

Dans le but d'évaluer les activités menées au cours de l'année 1998, et de définir une stratégie pour la dynamisation et la pérennisation des cadres de concertation avec la participation effective des communautés rurales et de la société civile, il a été organisée une rencontre des représentants des six (6) DREP et des dix sept (17) CCTP concernés par l'appui. Cette rencontre s'est tenue à Koupéla (Province du Kourittenga) les 30 et 31 Mars 1999. Les objectifs de cette rencontre étaient d'échanger :

- sur les activités menées avec les DREP et les CCTP
- sur le renforcement de la concertation au niveau régional et provincial
- en vue d'une meilleure participation des représentants des organisations paysannes et de la société civile afin de dégager des stratégies pour une meilleure implication des acteurs de développement au fonctionnement des CCTP

Lors de ladite rencontre, les exposés ont porté essentiellement sur :

- La mission nationale du PNGT en matière de concertation
- Les activités réalisées en 1998 dans le domaine de la concertation à l'échelle régionale et provinciale
- L'expérience du CCTP dans le Kourittenga en matière de concertation
- Le programme d'activités de 1999
- Les procédures de financement des activités

Les participants se sont également penchés sur deux (2) principales questions dont dépend le bon fonctionnement des cadres de concertation. Il s'agit notamment de la définition d'une stratégie pour :

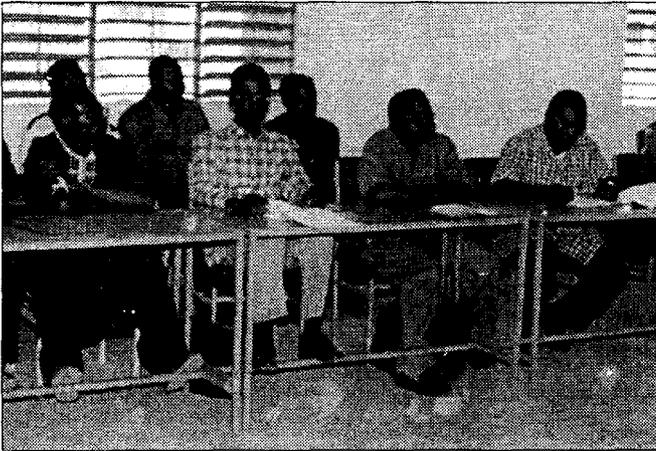
- La dynamisation, le financement et la pérennisation des cadres de concertation
- La participation des organisations paysannes et de la société civile aux cadre de concertation

Concernant la dynamisation des CCTP, la stratégie retenue porte essentiellement sur l'élaboration et l'application des textes régissant la vie des CCTP, la désignation des représentants permanents par service, la mobilisation et la valorisation des contributions des structures membres et le financement du fonctionnement des cadres de concertation à travers le budget provincial.

Pour la pérennisation des cadres, les participants ont relevé des aspects suivant :



**Des experts en concertation pour rechercher un consensus**



**Une vue des participants de l'atelier**

- sur le plan juridiques il convient d'adopter des textes relatifs au bon fonctionnement des cadres
  - sur le plan technique il y a nécessité de consolider des aspects techniques liés au fonctionnement
  - sur le plan organisationnels il est important de rendre les rencontres attrayantes par la qualité des thèmes
  - sur le plan humain il faut favoriser les aspects humains dans la dynamisation du groupe
  - enfin sur le plan financier, l'autonomie financière de chaque cadre de concertation a été discutée
- La participation des organisations paysannes et de la société civile au cadre de concertation a également fait l'objet de propositions à court et moyen terme ;
- A court terme, il faudrait sensibiliser les organisations paysannes sur l'importance, les objectifs de la concertation et la désignation des représentants



**Les participants visiblement satisfaits de cette initiative**

capables de communiquer. Compte tenu du nombre assez élevé des organisations paysannes par Province, toute la latitude leur sera laissée pour le choix de leurs représentants.

A moyen terme il conviendrait de susciter la mise en place des cadres villageois et inter-villageois de concertation, décentraliser le cadre de concertation au niveau départemental et réviser les arrêtés pour préciser les effectifs et conditions de participation des représentants des organisations paysannes et de la société civile.

**OUEDRAOGO Fatou  
PNGT/UGO**

**(Suite de la page 6)**

A l'étape du village de Koussougoudou (Département de Bogandé), la mission a d'abord visité le périmètre maraîcher d'environ 38 ha dont l'attribution n'est pas encore faite avant de rencontrer les villageois pour s'informer de l'organisation mise en place en vue de l'exploitation de ce périmètre. Cette sortie a permis au Représentant Résident du PNUD d'apprécier le niveau d'exécution des micro-projets des communautés rurales au niveau des Programmes et Projet visités. Il a insisté également auprès des populations sur la nécessité de réussir les micro-projets, et de rembourser les crédits afin de convaincre les bailleurs de fonds à les soutenir davantage par la constitution d'un fonds rotatif de développement. Enfin le Représentant du PNUD a recommandé aux populations la vertu du travail bien fait et insisté sur l'importance de la concertation entre les différents programmes et projets financés par le PNUD pour mieux servir les populations.

**Gaoussou BAH, Volontaire des  
Nations Unies au Projet  
BKF/95/002/PNGT**

# *La sécurisation foncière, une préoccupation permanente*

L'atelier national organisé par le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT) du 2 au 5 février 1999 à Ouagadougou, sur le thème sécurisation foncière a regroupé environ une centaine de participants d'expériences diverses.

L'importance du thème de cet atelier exigeait la participation de tous les partenaires du développement rural : partenaires des projets, ONG, services compétents et une bonne représentation des autorités coutumières, des responsables des structures villageoises de gestion des ressources naturelles, «des projets Gestion des Terroirs - Gestion des Ressources Naturelles et Développement Local» (GT/GRN/DL).

Les objectifs de cet atelier étaient d'approfondir l'état des lieux sur la sécurisation foncière en milieu rural ; de discuter et valider les propositions de l'étude pour une meilleure sécurisation foncière en milieu rural ; de proposer une stratégie de mise en oeuvre (expérimentation) et du suivi des options pertinentes et consensuelles retenues.

Cet atelier co-animé par le Secrétaire Général et un conseiller du Ministère de l'Agriculture et les consultants, a suscité des débats très enrichissants, posant du même coup la complexité de la sécurisation foncière en milieu rural.

La plénière de cet atelier consacrée aux différents exposés des consultants et d'autres personnes ressources a posé la problématique de la sécurisation foncière. Des questionnements et inquiétudes ont été relevés au cours des différents exposés à savoir entre autres,

- Comment harmoniser la législation foncière étatique et la réglementation coutumière sur le terrain ?
- Quel rôle vont jouer les structures décentralisées telles que les Commissions Villageoises de Gestion des Terroirs (C.V.G.T) ?
- Quel types de collaboration entre les C.V.G.T et les Conseils Villageois (C.V) qui seront créés dans le cadre de la décentralisation en cours ?
- Quelles seront les modalités de choix des responsables membres des C.V.G.T ?



**La sécurité foncière passe par la reconnaissance  
du pouvoir et droits coutumiers**



### La sécurisation foncière passe par la prise en compte des droits coutumiers

- Quelles solutions face à l'absence dans la R.A.F des prérogatives et attributions des CVGT?

Ces quelques questions pertinentes ont fait l'objet de débats fructueux tout au long de cet atelier dont l'importance n'est plus à démontrer.

Les réflexions sur ces différentes questions au sein des commissions créées à cet effet, ont abouti aux solutions et recommandations suivantes :

- La création et large diffusion des décrets d'application de la R.A.F portant sur la gestion du foncier en milieu rural.
- L'édition de l'arrêté interministériel portant sur le rôle et le fonctionnement des C.V.G.T dans les meilleurs délais.
- La création d'un conservatoire national sur le foncier.
- La mise à jour du fichier national sur le foncier.
- Mener des expériences pilotes en vue de tester

dans certains cas la délivrance des titres fonciers en zones aménagées dans les terroirs.

- Mener toutes autres enquêtes ou études, afin d'adapter l'application des textes de la R.A.F, selon les cas de figures dans les différentes régions socio-culturelles par rapport au foncier.

Cet atelier initié par le PNGT, doit son succès à la qualité du travail fourni.

Souhaitons vivement qu'à l'issue de la diffusion du rapport de cet atelier, que les résolutions, suggestions et recommandations formulées à l'attention de nos autorités, reçoivent une suite favorable et servent d'outil de référence pour l'approfondissement de l'approche gestion des terroirs et des ressources naturelles et surtout de la sécurisation des producteurs.

**Alex DABOU**  
UGF/PNGT/BOUGOURIBA

**Lisez et faites lire «*Nouvelles des terroirs*»  
le journal du savoir partagé.**

## Session des fora dans le Boulgou

**D**euxième du genre, les sessions des fora se sont tenues dans les sept sous zone définies suivant le dispositif d'intervention du Projet de Développement Rural dans le Boulgou, courant mars 1999. Les fora se définissent comme étant des instances réunissant des représentants d'une ou de plusieurs communautés locales appartenant à un même pôle de décision et de concertation suivant des critères socio-économiques et géoculturelles pour échanger. Les fora ont pour objectif d'examiner les demandes d'appui décider de l'octroi de financement (subvention) par rapport aux dossiers des projets soumis par les populations, de suivre l'exécution des décisions du forum et de faciliter la restitution des résultats de ces fora aux populations.

Ces fora s'inscrivent dans la stratégie de mise en œuvre de la démarche du Projet de Développement Rural dans le Boulgou. Ils visent l'auto-promotion paysanne. Plus encore, ils

constituent un outil de la décentralisation en cours au Burkina Faso à travers le transfert progressif des pôles des décisions aux communautés de base le tableau suivant est assez illustratif.

### Résultat des différents fora

Dates	sous zones	Nombre de micro-projet		Montants	
		Examiné	Accordés	Sollicités	Accordés
18/3/99	Sontalyeria	10	10		
19/3/99	Lempa	5	5		
20/3/99	Woz	4	4		
19/3/99	Sablogo	4	4		
20/3/99	Gabon	6	6		
26/3/99	Leamba	5	5		
26/3/99	Koiva	1	1		
<b>Total</b>		<b>35</b>	<b>35</b>		

**N.B.** : Les micro-projets financés concernent les domaines suivants : maraichage, CES/DRS, hydraulique pastorale foresterie, activités génératrices de revenus, etc.

**Michel COMBOÏGO**  
DR/Boulgou

## PROVINCE DU ZIRO

### Amorce d'un processus de concertation

**D**es journées provinciales de réflexion sur le thème : "Amorce d'une concertation permanente pour la construction de la province" se sont tenues du 11 au 15 mars 1999, à Sapouy, chef lieu de la province du Ziro.

Sous la présidence de Monsieur le Haut – Commissaire de la province, B. Jean-Louis SOMDA, ces journées ont vu la participation d'aréopage de Directeurs Régionaux, de chefs de Services provinciaux, de responsables d'ONG, de Projets et d'Association de développement intervenant dans la province.

Au cours de ces journées ces différents partenaires au développement du Ziro, après avoir présenté leurs services respectifs, ont pris soin de souligner les grandes difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Ils ont aussi et surtout fait des suggestions constructives à même d'imprimer une dynamique nouvelle à la province.

Les enseignements que l'on peut tirer de la tenue de ces journées de réflexion sont entre autre :

- la prise de conscience de tous les partenaires sur la problématique de développement du Ziro et par conséquent sur l'importance des actions à mener ;
- l'interpellation de tous les fils de la province à une unité d'action. ;
- et l'appel lancé à tous les partenaires potentiels au développement (ONG, bailleurs de fonds, Association, Opérateurs économiques...) à s'investir davantage dans la province.

Lire suite page 13

## Les adorateurs de la nature contre la nature (suite)

### *La nouvelle donne*

...Rapidement donc les choses évoluèrent. Les mentalités comme les attitudes et les comportements des Africains vis à vis de la nature subirent un grand bouleversement dont la cause la plus évidente se trouve dans le choc historique que l'Afrique a encaissé dans sa rencontre avec la civilisation occidentale : l'esclavage suivi de la colonisation. Il est superflu de s'étendre sur l'ampleur des bouleversements intervenus en Afrique, à la suite de cette expérience proprement traumatisante, et sur les conséquences qui en découlèrent sur le plan de la culture aussi bien que sur celui de l'économie, de la politique etc.

S'agissant de la colonisation culturelle et, plus précisément, du chamboulement des mentalités et des comportements vis à vis de la nature, disons en résumé que les Africains furent sommés de désapprendre, d'abandonner leurs traditions jugées " barbares " " sauvages ", bref non avenues, et d'apprendre " la civilisation " (en l'occurrence celle des envahisseurs, maîtres du terrain). L'occident imposa de mille manières (séduction, endoctrinement, force des armes etc.) ses idéologies et ses modèles de comportement.

Tant et si bien qu'une véritable révolution fit son apparition : entre autres nouveautés, les Africains apprirent que l'être humain est un cas privilégié parmi les êtres du monde : sommet de l'évolution, c'est lui la raison d'être de tout le processus. Sa " tardivité " est ici tout à son honneur : bien que nu, fragile et sans défenses corporelles, il détient un trésor, une arme : bref un pouvoir qui le fait trancher sur l'ensemble des êtres naturels : lui seul est doué de raison... " animal, certes, mais raisonnable ". En conséquence, il est " le roi de la création " après Dieu

(ou sans lui : car cette civilisation a produit des athées). La nature entière est à sa disposition ; il se reconnaît le droit et se fait le devoir de la transformer à sa guise, de la soumettre pour son bonheur. (12)

La nouvelle idéologie, si ahurissante qu'elle fût, se fraya son chemin, et cela d'autant plus facilement qu'elle avait quelque chose de séduisant : un certain succès en découlait.

De fait, l'élève africain observant son nouveau maître dut se rendre à l'évidence : la science et la technique de ce dernier avaient du bon.

La mystérieuse et terrifiante nature se soumettait au " Blanc " pour de vrai : les fauves les plus féroces fuyaient devant lui ou tombaient sans résistance ; les forêts les plus denses, les collines les plus infranchissables lui ouvraient un passage ; même les cours d'eau les plus tumultueux se laissaient dompter. Partout, sur terre, sous terre dans la mer et même dans les airs, l'homme Blanc triomphait des éléments et les " bergers " de la nature, les Esprits et Génies jadis tout-puissants et ombrageux, gardaient un silence incroyable : ils désertaient tous sans exception, abandonnant leur domaine à la domination et à la manipulation de l'homme Blanc. Celui-ci n'avait peur de rien, narguait les interdits, violait les lieux les plus sacrés et cela impunément : Non seulement il n'en mourait pas, mais encore, il s'en portait mieux : ses champs ( de coton, de café, d'arachides ... mais non de mil ni de maïs) étaient immenses et extraordinairement fertiles ; des cités splendides où il faisait bon vivre se dressaient autour de lui et toute la nature se transformait, se " civilisait " sur son passage ; rien ne faisait le poids devant " la sorcellerie de l'homme Blanc ".

Au départ il dut forcer la main à l'autochtone africain pour l'embarquer dans son aventure : celui-ci, à son corps défendant, prêta ses muscles dans cette guerre contre la nature qui lui était imposée. Mais bien vite il se rendit compte que, sous l'ombre du Blanc, sa collaboration sacrilège n'était suivie aucunement de représailles de la part des " gardiens " de la nature. Il s'enhardit donc et finit par prendre goût à l'affaire ; et quand il eut entre les mains les instruments de la sorcellerie du Blanc (fusils perfectionnés, machines-outils...) alors il fit du zèle : les carabines décimèrent les troupeaux de buffles, de cobas et même d'éléphants ou de rhinocéros ; les bulldozers et les scies électriques dévastèrent les forêts tandis que les grues et les marteaux - piqueurs vidèrent les entrailles de la terre de leur précieux contenu... sous l'œil satisfait du maître. Curieusement ce qu'il abattait ou déternait était soigneusement récupéré et expédié au loin dans le pays des Blancs : du bois, de l'ivoire, de l'or, de l'argent, du coton etc. Il en fallait toujours plus chaque jour ; alors tête baissée, il creusait, fouillait, bêchait, abattait, exportait.

A ce rythme les choses ne tardèrent pas à se raréfier ; qu'à cela ne tienne : on poussa de plus en plus loin et on creusa de plus en plus profond. Tant et si bien que la nature en devint méconnaissable.

Un moment le maître Blanc jugea son apprenti sorcier suffisamment initié pour continuer la besogne sans qu'il fût obligé d'être sur les lieux : il prodigua alors ses conseils, laissa ses consignes et s'en alla : Indépendance ! On fêta l'événement avec éclat et pendant la durée de la fête, la nature souffla un coup, mais guère pour longtemps : sitôt le colon parti, l'élève s'érigea en maître absolu à bord et avec la nervosité et l'appétit propres à tous les parvenus, il redoubla d'ardeur dans l'exploitation de la nature (toujours pour exporter, ne sachant trop qu'en faire sur place et obéissant toujours aux ordres de son ex-maître retiré mais vigilant). (13)... (à suivre)

**Constantin G. DABIRE**  
Diocèse de Diébougou

Suite de la page 11

A l'issue des travaux, des recommandations ont été formulées à savoir, l'élaboration d'un plan stratégique de développement qui fixera en termes claires les domaines prioritaires d'intervention ; et l'application au niveau provincial d'un cahier de charges devant réglementer les grandes entreprises agricoles s'opérant actuellement au Ziro à la faveur de l'agro-business et ce conformément aux textes de la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) et du Code forestier. Et la nécessité de créer un cadre de concertation provinciale. Ces journées de réflexions, si elles se poursuivent jetteront les bases d'un développement durable dans la province.

**Zéphirin BELEMSIGRI**  
FONADES/SAPOUY

## BON ANNIVERSAIRE

*"Nouvelles des Terroirs"*



### BOUGOURIBA

# *Des orpailleurs envahissent la réserve de faune de Nabéré*

**L**a découverte de l'or dans la réserve partielle de faune de Nabéré est à l'origine de la ruée des populations. Après seulement quatre jours d'installation, on dénombre déjà plus de deux cents personnes.

En effet, Nabéré est un village Bobo-Dioula qui abrite aussi des migrants tels les dagara, les mossi et les peuls.

Il est situé à 5 kilomètres de la forêt classée qui porte son nom et à 40 kilomètres de Diébougou sur l'axe Diébougou-Bobo-Dioulasso. La langue communément parlée est le dioula. Village perdu en plein cœur de la forêt, ignoré ou marginalisé par les intervenants extérieurs, à cause de son accès difficile, Nabéré a connu réellement l'ouverture à la modernité avec l'arrivée du Programme National de Gestion des Terroirs en 1992. Grâce à la concertation et au dialogue permanent avec les populations, les signes précurseurs du développement apparaissent, notamment dans la responsabilisation villageoise, dans l'organisation spatiale et communautaire autour des actions et activités d'auto-promotion.

C'est dans cette ambiance pleine d'espoir et de dynamisme vers un mieux être des populations que l'Hadji Ousmane Ouédraogo, connu sous le sobriquet de l'Hadji «wéogo», (l'Hadji de la brousse en langue mooré), spécialiste en recherche minière en général et d'or en particulier a élu domicile sur les lieux à l'issue de prospections fructueuses. Ancien ouvrier de la mine d'or de Poura (Burkina), l'Hadji affirme avoir suffisamment d'expériences pour reconnaître les zones aurifères.

Pour mener sa recherche, l'Hadji dispose

d'une équipe d'experts formés sur le tas par lui-même. Leur mission est donc de quadriller le territoire national et de lui fournir régulièrement des informations sur les résultats de leurs prospections.

A partir de ces informations, il oriente les exploitants (orpailleurs). On le voit bien, rien n'est laissé au hasard aussi bien dans la structuration que dans l'organisation de son réseau. Le cas de Nabéré en est une illustration parfaite de notre propos.

Avant l'arrivée de l'Hadji et de ses exploitants d'or sur le site de Nabéré, l'un de ses «experts» en la matière a séjourné quelques jours dans le village de Nabéré chez un migrant mossi. «Durant son séjour», affirment les villageois, «il a passé tout son temps à fouiller la brousse, creuser des trous, concasser et piler des cailloux à l'aide de mortier spécial.

Après son départ, on croyait que c'était fini... le 23 mai au petit matin nous avons été envahis par une foule nombreuse qui, sans mot dire s'est dirigée sur un site où ils se sont installés». De l'entretien que



Une vue de la dégradation du sol

nous avons eu avec le chef de terre de Nabéré, il ressort ceci : « je n'ai pas été mis au courant de leur arrivée. Ils (les orpailleurs) se sont installés sur le site (champ d'un migrant mossi) sans demander mon avis. Face à cette situation j'ai aussitôt informé le Préfet. C'est par la suite que l'Hadji wéogo est venu me voir (après installation). Je lui ai fait savoir mes inquiétudes quant à cette activité, et les risques de compromettre la paix sociale par le non respect des interdits ». Malgré tout , l'Hadji wéogo et ses hommes ont commencé à exploiter le site depuis le 24 mai ».



**Pour quelques grammes d'or la réserve partielle de faune de Nabéré est menacée**

Dans tous les cas la visite effectuée sur le terrain par l'équipe du Programme National de Gestion des Terroirs accompagnée de la gendarmerie le 27 mai dernier confirme cette affirmation. La superficie occupée est d'un rayon d'environ 500 m avec plus de 60 parcelles d'exploitation déjà distribuées.

Compte tenu du statut de la zone (réserve de faune), des instructions ont été données sur place par les autorités provinciales pour limiter leur rayon d'action en attendant une décision définitive.

De nos jours, soit deux semaines après, l'exploitation de l'or continue.

Dans cette persistance des orpailleurs à demeurer sur le site, il faut y voir une certaine complicité des autorités coutumières de Nabéré, malgré les tentatives d'esquive en voulant faire croire leur refus de les voir installer à cet endroit ; Les propos du chef de terre cachent mal cette volonté. « Quand ils sont venus me voir (parlant des responsables des exploitants) j'ai tout simplement dit de ne pas rester sur ces lieux à cause des nombreux zones de cultes et d'interdits. Comme ils ont déjà « blessé » le sol (creusé) j'ai sollicité pour la réparation des dommages commis, deux (2) bœufs, un mouton, une chèvre, trente (30) poulets et deux cent cinquante mille (250.000) francs CFA ».

A la question de savoir, si après l'acquiescement de cette sollicitation pour réparation de faute, les exploitants resteront ou pas, la réponse du chef de terre est assez imprécise et évasive « s'ils restent c'est

leur problème, s'ils partent que dire de plus ? ».

C'est dire en substance que la présence des orpailleurs ne semble pas l'inquiéter outre mesure ; mieux plus encore au regard des sanctions somme toutes sévères, il peut tirer le maximum de profit avec eux. Le renvoi du problème à la préfecture dès les premiers moments de l'arrivée des orpailleurs peut être interprété aussi comme une peur d'envahissement d'inconnus. Mais au fil du temps la crainte s'est dissipée et l'Hadji wéogo et le chef de terre se présentent comme des complices de longue date. La sortie éclair des autorités provinciales sur le site et le silence observé pendant bientôt deux semaines laissent aussi à penser.

Pourtant au-delà de l'engouement et de la richesse présumée de la zone en or il y a un danger réel non seulement pour la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre de plan de gestion combinée des terroirs et des forêts (manque d'intérêt), de la responsabilisation en matière de gestion du foncier, et surtout pour la cohésion et la paix sociale : dégradation des mœurs, famine, fragilisation de l'écosystème. Bref, le risque d'une crise sociale sans précédent qu'il convient de circonscrire rapidement en prenant des décisions appropriées. Sans cela, la gestion des terroirs et forêts de Nabéré ne serait plus qu'un souvenir amer ( à suivre...)

**Gervais K. SOMDA  
PNGT/UPGO/BOUGOURIBA**

## DE LA PÉRENNISATION DES PLANS DE GESTION DES TERROIRS :

### *leçons d'expérience du PNGT/Houet*

**L**e Programme National de Gestion des Terroirs dans les provinces du Houet et du Tuy intervient dans quatre vingt et quatre (84) villages et trois (03) forêts classées. Il est chargé d'élaborer, de mettre en œuvre des plans de gestion combinée des forêts classées et des terroirs. A cet effet, il a adopté l'approche gestion des terroirs qui est basée sur la participation et la responsabilisation accrue des populations à la base. Cette approche globalisante accorde une grande importance à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des terroirs.

A ce jour, un plan d'aménagement et de gestion combinée pour quatre terroirs (Bala, Kadomba, Sara-Békuy, et Tiérako) a été élaboré et approuvé par la commission provinciale d'aménagement du territoire (C.P.A.T) du Houet et est en train d'être mis en œuvre. Quant au plan portant sur la forêt classée de Maro il sera bientôt achevé.

Après trois (03) années d'application, que peut-on retenir de son élaboration, de sa mise en œuvre et quelles mesures correctives apportées pour assurer la perpétuation des plans ? Il s'agit pour nous d'aborder la question fondamentale du contenu et de l'appropriation des plans d'aménagement et de gestion.

#### **DE L'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES TERROIRS**

Après son installation en novembre 1992, l'Equipe Mobile Pluridisciplinaire du Houet, a entrepris des tournées de présentation du programme, de ses objectifs, de sa démarche aux villages de la zone d'intervention. Il s'en est suivi des diagnostics techniques pour choisir les premiers villages d'intervention au sein desquels, des diagnostics conjoints ont été conduits. Les différents diagnostics conjoints ont

permis de dégager les problématiques, les potentialités des villages retenus et aussi les solutions envisageables.

Avant de passer à l'opérationnalisation des actions envisagées, l'équipe a l'identification des priorités avec les populations. Ceci a permis de démarrer les actions ne nécessitant pas de gros investissements ou d'études approfondies. Concomitamment, l'équipe a poursuivi ses efforts de réflexion sur ce qui doit être un plan d'aménagement et de gestion.

Il ressort que " le plan d'aménagement et de gestion est un document synthétique des données cartographiques, sociologiques et économiques permettant de définir les possibilités d'intervention les meilleures en vue d'atteindre les objectifs de développement du terroir sur une période déterminée. Il indique les directives spécifiques, les interventions à réaliser tout au long de sa durée ". Cette définition a été renforcée lors des journées de concertation des projets gestion des terroirs, gestion des ressources naturelles et développement local tenues les 29, 30 septembre et 1er octobre 1998 à Ouagadougou. Le plan de gestion se définit comme un ensemble d'actions à entreprendre dans une vision globale d'un développement harmonieux du terroir touchant des domaines diversifiés que sont la gestion des ressources naturelles, l'intensification des exploitations individuelles ou collectives, les services en amont et en aval de la production pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les grands axes du plan approuvé par la C. P.A.T ont porté sur la présentation de la zone et des terroirs concernés, l'orientation du plan, les modalités de mise en œuvre et les acteurs impliqués, la durée et le financement du plan, le règlement intérieur.

Le document a été essentiellement élaboré par l'EMP/HOUEU à partir des résultats des diagnostics conjoints.

## DE LA MISE EN ŒUVRE

Des actions des plans ont connu leur début de réalisation avant que ceux-ci ne soient finalisés ou approuvés par le CPAT et le Ministère chargé des forêts. Il s'agit notamment des actions de maintien et d'amélioration de la fertilité des sols par la construction d'ouvrages anti-érosifs, de production de fumure organique, de protection des berges des cours d'eau, des études d'identification de sites de retenues d'eau... L'adoption des plans a renforcé les actions suscitées et a permis l'initiation d'autres plans comme la réorganisation spatiale, la réhabilitation de forages, les études d'avant projet détaillé de retenues.

Ces différentes actions sont réalisées dans leur totalité par des comités d'actions spécifiques des villages, avec l'appui technique et financier du PNGT et d'autres intervenants. La participation des populations au financement se fait en nature et/ou en espèce.

Le suivi pendant et après la réalisation est assuré par le comité d'action spécifique le PNGT et les départements ministériels concernés.

Par ailleurs, la programmation annuelle des actions à réaliser dans le cadre du plan est dépendant du PNGT. Le PNGT propose les actions qu'il est en mesure de financer et échange avec les populations sur les différentes contributions.

De ces quelques aspects de la mise en œuvre, transparaissent des difficultés non moins importantes.

## LES DIFFICULTES RENCONTREES

L'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion sont jalonnées de difficultés. Il y a lieu de les mettre en évidence si nous voulons que les futurs plans connaissent plus de réussite. De ce fait,

- La formulation d'un plan d'aménagement et de gestion exige la prise en compte de tous les secteurs d'activités socio-économiques pouvant favoriser le développement du terroir.

- La complexité du plan et le langage technique utilisé ne facilitent pas son exploitation par les populations.

- La définition des zones à vocation paraît assez aisée pendant les échanges au cours de la formulation du plan. Mais la détermination des limites (zone de réserve foncière, bandes de protection au niveau des berges, délimitation zone sylvo-pastorale, ...) et la matérialisation connaissent beaucoup de problèmes lorsque les intérêts individuels sont menacés.

- Les règles de gestion quand bien même elles sont élaborées par les populations ne sont pas toujours respectées. Les différents comités d'actions spécifiques (C.A.S) ne se sentent pas suffisamment couvertes juridiquement pour exercer comme il se doit leurs attributions. Chaque C.A.S essaye d'agir comme il peut de son côté. Cela pose clairement le problème de l'absence d'organisation faîtière au niveau du village ou du terroir. Dans les rares cas où elles existent, du fait que leurs attributions ne sont pas codifiées, elles ne se sentent pas tout à fait investies de la mission de conduire la mise en œuvre du plan.

- Lorsqu'un plan a été encouragé ou soutenu par un projet, de sa formulation jusqu'à son adoption, il paraît comme un plan de ce projet. D'autres partenaires manifestent peu d'engouement à participer à sa mise en œuvre.

Au regard de ces quelques difficultés constatées dans la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion des terroirs de Bala, de Kadomba, de Sara-Békuy et de Tiérako, quelles propositions peut-on faire pour une perpétuation des plans d'aménagement et de gestion ?

## PROPOSITIONS EN VUE D'UNE PERENNISATION DES PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION

Les plans d'aménagement et de gestion sont des documents d'orientation de la politique de développement. Ils sont d'une grande importance en matiè-

## VIE DANS LES TERROIRS

re de gestion. Outil indispensable pour un développement maîtrisé, il faut veiller à leur élaboration, à leur mise en œuvre et à leur renouvellement. Pour ce faire et afin d'aplanir les difficultés déjà mentionnées, il serait souhaitable de :

- élaborer des plans simples si possible traduits en langue locale, qui soient à la portée des populations et d'exploitation facile ;
- responsabiliser les populations pour qu'elles soient les véritables acteurs de l'élaboration et cela est possible par des formations ;
- faire des plans d'aménagement et de gestion, les seuls cadres d'orientation du développement des terroirs. Tout intervenant devrait intervenir rien que dans ce cadre ;
- donner une valeur juridique au règlement intérieur du plan ;
- promouvoir l'émergence d'une structure au niveau du village ou du terroir chargée de la mise en œuvre du plan ;

- diffuser largement les plans une fois qu'ils sont approuvés par la CPAT ;

- amener tous les partenaires technique, administratif et financier de la localité à contribuer à l'élaboration du plan pour qu'ils l'utilisent et participent au financement de la mise en œuvre dans la mesure de leurs moyens.

La pérennisation des plans d'aménagement et de gestion est belle et bien possible. Elle ne sera effective que lorsqu'émergeront au niveau des villages ou des terroirs, des compétences, des organisations villageoises faitières investies de cette mission, ayant une couverture juridique et les moyens financiers pour accomplir cette tâche. D'où la nécessité de promouvoir les CVGT.

Mahama Sanou  
PNGT/UPGO/HOUE

## HOUE

### *La co-gestion participative des forêts fait école*

L'équipe de suivi-évaluation du projet Valorisation des ressources en eau de surface VRES/FED (Mali) a séjourné du 18 au 25 avril 1999 dans les zones d'intervention du PNGT dans le Houet. Cette visite avait pour but de s'informer de l'expérience de cogestion participative des forêts classées et des ressources naturelles au niveau du Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT). Cette mission a permis à l'équipe de suivi-évaluation du VRES/FED de prendre contact avec les différents acteurs intervenant au niveau de la filière bois dans la zone et d'appréhender les différents aspects de la cogestion participative qui caractérise cette nouvelle approche.

Cette recherche d'expérience vise à exploiter les plantations de *Eucalyptus* implantées par les populations des périmètres rizicoles de la zone de Sévaré (Mopti).

En effet, dans la zone de Sévaré, il a été installé des

périmètres rizicoles en vue de permettre la sécurité alimentaire des habitants.

L'irrigation de ces périmètres a nécessité l'acquisition de moto-pompes. Pour supporter les frais d'amortissement de ces moto-pompes, il a alors été décidé de faire des plantations tout-autour des périmètres. Les revenus issus de la vente de ces essences permettront non seulement de financer l'aménagement des périmètres mais également de couvrir l'amortissement des moto-pompes. Ainsi après 6 ans, les plantations d'eucalyptus sont aujourd'hui au stade d'exploitation. La recherche d'expérience en matière d'exploitation participative des forêts a donc motivé la cellule suivi-évaluation VRES/FED à effectuer cette mission au Burkina Faso.

A l'issue de ce voyage d'étude, l'équipe de suivi-évaluation du projet VRES/FED après analyse des systèmes de gestion forestière malien et burkinabé a retenu la

Lire suite page 22

## La gestion pratique pour la pérennisation des micro – projets

**D**ans le cadre de la pérennisation des micro-projets villageois, la gestion pratique constitue une étape indispensable. De nombreux micro-projets financés à des coûts énormes s'essouffent peu après leur mise en place à cause de l'inexpérience des bénéficiaires en matière de gestion. Pourtant l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales demeure de nos jours la priorité majeure des projets, ONG et autres intervenants dans le milieu rural.

La frange la plus démunie, les femmes notamment, bénéficie de plus en plus d'appuis dans divers domaines tels le petit commerce, la maraîcher culture, la santé etc... Ces appuis sous forme de micro-projets connaissent pour la plupart des cas une durée de vie très courte.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette survie éphémère des micro – projets des communautés rurales. L'une des raisons essentielles est la non – maîtrise des rouages élémentaires de gestion par les populations bénéficiaires.

Or la nécessité de bien gérer les petits projets est d'importance capitale, non seulement dans la responsabilisation des populations bénéficiaires, mais permet aussi aux membres de tirer le maximum de profit.

Pour ce faire, les ONG, projets et autres intervenants dans le milieu rural doivent former les bénéficiaires d'un micro-projet à une gestion pratique basée sur les éléments simples de gestion.

Nous nous proposons dans ce numéro de *Nouvelles des Terroirs* d'offrir un exemple de gestion pratique sur le moulin à grains.

Cette machine beaucoup demandée par les femmes du milieu rural permet d'alléger de manière significative leur travail.

Avant de mettre en place un micro-projet de moulin à grains les étapes suivantes doivent être prises en compte.

En plus du traditionnel étude de milieu des diagnostics conjoints jusqu'à l'élaboration des fiches de projets, les techniciens doivent faciliter la mise en place des éléments suivants.

### · Le Comité de gestion

Lorsqu'un village soumet à un organisme, un projet d'idée de posséder un moulin à grains, on met aussitôt en place un comité de *gestion du moulin*. Ce comité doit être représentatif. Il doit contenir autant d'hommes que de femmes afin d'assurer un équilibre dans les tâches. Mais lorsque le micro – projet est l'œuvre uniquement des femmes, le comité de gestion peut être essentiellement composé de femmes.

Pour une participation élargie à la gestion du moulin, le comité peut comprendre dix (10) à douze (12) membres.



**Moulin à grains du groupement des femmes de Tiarako (Houet)**

## LA CONSTITUTION DE FONDS PROPRES

Le comité se charge de collecter les fonds auprès des habitants du village ou des membres de l'association de développement afin de réunir la participation financière du village au financement du moulin si celui-ci est partiellement financé par une organisation extérieure.

Le comité prend toutes les décisions importantes sur :

- La construction d'une maison pour protéger le moulin
- La recherche de prestataire pour l'acquisition du moulin (le problème de choix du moulin et du moteur se pose toujours aux populations. Quelques membres du comité doivent se renseigner auprès d'autres groupements pour partager leur expériences et bénéficier de leurs conseils).
- La répartition des responsabilités
- La désignation du meunier
- La fixation des prix (lorsque le moulin est acquis, le prix de mouture est établi par le comité en fonction des prix pratiqués aux alentours du village par certains commerçants ou autres).
- L'élaboration des règlements pour le fonctionnement du moulin.
- etc...

Le comité de gestion doit désigner un meunier. Il peut être ressortissant du village ou venir d'ailleurs. Il bénéficiera d'une formation au préalable.

Il a pour tâche de faire fonctionner le moulin chaque jour selon le calendrier horaire établi par le comité. Son rôle consiste à accueillir les clientes, à entretenir le moulin à gérer les stocks de gaz oil, de graisse les pièces de rechanges et de tenir le cahier de compte. La répartition des grandes pannes du moulin se fait par un mécanicien pour éviter de détériorer la machine.

## LE FONCTIONNEMENT DU MOULIN

Le comité de gestion doit posséder des cahiers. Ces cahiers vont permettre de suivre pas à pas toutes

les activités menées autour du moulin. Ces cahiers sont :

*Le cahier des quantités moulues et sommes reçues*  
Le comité doit connaître exactement la quantité de céréales moulue chaque jour, chaque mois, chaque année. Pour le savoir, le meunier doit utiliser une balance pour peser les grains en kg à défaut d'utiliser les mesures traditionnelles. Le cahier doit se présenter comme suit :

Date	Nbre de kg mesures moulue	Somme reçues en FCFA	Quantité de gaz oil
11/05/98	05 kg		
12/05/98	10 kg		
<b>Total</b>			

Dans un autre cahier, le comité enregistre le détail de la mouture de chaque jour.

Date	Nbre de kg moulu	Somme reçue
Jeudi 20		
Février 1998		
<b>Total</b>		

Ces cahiers permettent de faire le point grâce à l'addition des totaux du nombre de kilogramme moulu chaque année, chaque mois, de la somme d'argent perçue chaque mois, de la quantité de gaz oil utilisée.

### *Le cahier des dépenses*

Le comité de gestion doit également avoir un cahier où il enregistre toutes les dépenses relatives au fonctionnement du moulin. Ce cahier se présente comme suit :

Date	Libellé	Montant dépensé	Observation
15/02/98	Achat de gaz oil	60 000	
25/05/98	Achat d'huile moteur	10 000	
<b>Total</b>			

# Formation

## *Le cahier de consommation de gaz oil*

Pour le suivi de la consommation du gaz oil, le comité doit posséder un autre cahier. Ce cahier permettra de vérifier et de planifier le stock de gaz oil.

Date	Quantité stock	Quantité sortie	Nbre de jours	Observation
12/02/98	50 l	10 l	5	

## *La gestion des sommes perçues*

L'argent de la mouture est encaissé par le meunier. Chaque soir, il reverse cette somme au caissier du comité et lui remet son cahier de recettes journalières pour vérification. Le meunier et le caissier font les comptes journaliers ensemble et apposent leur signature. Le caissier met ensuite l'argent en lieu sûr. Il doit veiller à ne pas avoir une somme impor-

tante (environ 50.000. FCFA) sur lui dans la caisse afin d'éviter les cas de vol. L'argent rapporté par le moulin doit être déposé dans un compte préalablement ouvert dans une banque ou une caisse d'épargne.

Les sommes ainsi épargnées serviront à rembourser les prêts pour l'acquisition du moulin si celui-ci a été obtenu de la sorte ou à financer d'autres micro-projets pour le développement du village.

Pour chaque micro-projet les populations bénéficiaires se doivent de mettre en place un comité de gestion afin de pérenniser les actions. En somme le processus de mise en place des comités de gestion doit être l'œuvre des structures d'encadrement à travers des séances d'animation et de formation.

**Mouhamed DRABO**  
**PNGT/UPGO/HOUET**  
**U.P.G.O / PNGT / Houet**

## KAYA

### *Les communicateurs formateurs des projets GT/GRN consolident leur acquis*

**D**ans le cadre de la consolidation des acquis en matière de communication, un atelier de formation continue des formateurs en conception, réalisation, diffusion et suivi – évaluation des Outils de communication de proximité s'est tenu du 03 Mai au 15 Mai 1999 à Kaya.

Il a réuni les différents services et, projets suivants : le PNGT, la DVA, la DVT, le PATECORE, la DFVAF, le CES/AGF, le PDR/BOULGOU le PSB/Pays Bas

Les travaux dudit atelier ont débuté par la présentation des objectifs ainsi que l'amendement du programme sous l'égide du facilitateur Monsieur Jean Yves CLAVREUL (consultant de la FAO) les bilans après la formation de Koudougou, tenue en Avril 1998, ont été fait par chaque participant. A l'issue de ces bilans individuels, il est ressorti un aspect positif notamment la réalisation de trois (03) numéros du journal " Nouvelles des Terroirs " et également l'élaboration de dossiers techniques sur des thèmes importants tels que les feux de brousse, l'érosion des sols.

En vue d'harmoniser les points de vue de ... le des

participants un bref rappel sur la démarche participative a été fait par le facilitateur Monsieur Jean-Yves CLAVREUL.

Les participants à travers les travaux de groupes ont situé leurs attentes en fonction des objectifs de l'atelier et ont de fait l'examen critique des outils de communication produits après l'atelier de Koudougou. Une séance pratique d'utilisation du rétro - projecteur leur a permis de se familiariser avec cet outil.

Un exposé sur l'album photographique, a permis d'éclairer l'assistance sur les objectifs et les fonctions de cet outil, les acteurs impliqués dans son élaboration, l'efficacité et la capacité d'appropriation de l'outil par les communautés rurales, son articulation avec d'autres outils, les conditions de mise en œuvre et son coût. De ces points évoqués, il ressort que l'album photographique permet de créer une monographie illustrée du village, de visualiser les problèmes de développement, de constituer un mémoire communautaire de la situation environnementale et de son évolution au fur et à mesure par les entreprises par la communauté villageoise.

# Formation

Il favorise également une communication interactive au sein de la communauté, renforce l'auto-promotion et facilite l'appropriation par les communautés villageoises des progrès réalisés en matière de développement.

Les acteurs impliqués pour la mise en œuvre de cet outil sont les communautés villageoises et les agents de développement et l'outil à un coût de réalisation peu élevé.

Une séance pratique de prise de vue pour la réalisation d'album photo s'est déroulée dans le village de Damesma, localité située à 15 km de Kaya. Cette prise de vue a porté essentiellement sur des sites historiques indexés comme éléments majeure par la population.

Les participants ont également travaillé sur des questionnements portant sur la construction d'une grille pour la production et l'analyse des documents vidéos.

La conception de deux nouveaux dossiers techniques sur les thèmes :

La CVGT son rôle : que faut-il pour qu'il soit très fonctionnel ?

La valorisation des cordons pierreux dès les premières années de leur mise en œuvre, a été faite lors dudit atelier.

Le contenu technique du dossier sur la CVGT a porté sur les questions suivantes :

Qu'est-ce que la CVGT ?

Comment mettre en place une CVGT ?

Qui peut être membre du bureau ?

Comment la CVGT est-elle organisée ?

Quels sont le rôle et les attributions de la CVGT ?

Comment doit fonctionner la CVGT ?

Comment faire reconnaître une CVGT ?

Sur le second thème "la valorisation des cordons pierreux", des fiches techniques portant sur des plantes qui pourraient valoriser les zones de sédimentation au niveau des cordons pierreux ont été élaborées. Ces fiches techniques ont concerné les plantes tels que le gombo, le piment, l'acacia aldida, etc...

Les participants ont élaboré des propositions de budget pour la réalisation d'un dossier technique et une séance de formation avec 12 personnes sur l'approche participative, la conception, la réalisation, la diffusion des outils de communication.

Cet exercice a permis de savoir comment établir les coûts d'un module de formation avec les outils de communication et les coûts de formation d'un certain nombre de techniciens durant une période déterminée.

Les participants de l'atelier ont reçu la visite du Directeur

du PNGT accompagné du Conseiller Technique du projet BKF/95/002, Monsieur CAPO-CHICHI et Messieurs OUEDRAOGO Moussa, ZONGO Pamoussa, BAH Gaoussou et KABORE Jean Pascal de l'UGO/PNGT.

Durant les échanges, le Directeur a émis des inquiétudes par rapport au support que l'on pourrait trouver afin que les villageois puissent inscrire les plans de gestion sans que celui-ci ne se détériore au fil des temps. Il a été alors demandé aux participants de réfléchir afin de trouver un support adéquat. Chaque participant a été invité à voir comment il pourrait valoriser les connaissances acquises en communication. Par rapport au réseau des communicateurs des projets GT, GRN, les responsables du projet BKF/95/002 et la cellule concertation/capitalisation ont souhaité qu'il soit élaboré un document retraçant les objectifs du réseau, et son orientation. Lesdits responsables ont affirmé qu'ils s'engagent à soutenir le bulletin "Nouvelles des Terroirs".

Au sortir de l'atelier de Kaya, les différents participants ont vu leurs compétences se renforcer en vue d'assurer les formations en approche participative, approche terroir en production et diffusion des supports de communication de proximité.

**DRABO Mouhamed  
PNGT/UPGO/HOUE**

suite de la page 18

nécessité, au niveau des boisements du projet VRES/FED, d'élaborer des cartes de boisements, d'immatriculer des boisements conformément à la législation forestière en vigueur, d'élaborer des plans d'aménagement et de gestion de chaque boisement, et d'organiser les acteurs en amont et en aval.

La mise en œuvre de ces différents éléments permettront sans doute d'atteindre la sécurité alimentaire dans la zone du projet VRES/FED.

Cette visite d'échange a également permis de mettre en exergue la nécessité d'utiliser les abords des périmètres irrigués pour des boisements, afin de minimiser les coûts des aménagements. De l'avis des visiteurs, cette expérience est prometteuse et mérite d'être encouragée.

**DRABO Mouhamed  
PNGT/UPGO/HOUE**

## Valorisation des cordons pierreux

### CONTEXTE

Un des plus grands problèmes de l'agriculture au Burkina Faso est la dégradation des terres cultivables du fait de l'érosion. Les producteurs sont conscients du danger qui les menace et se sont attelés à la lutte contre ce phénomène depuis plusieurs années. Les mesures prises constituent principalement à la mise en place de digues filtrantes, haies vives, zaï et cordons pierreux.

Les zones environnantes de ces ouvrages et surtout des cordons pierreux sont des zones relativement fertiles et humides du fait de la convergence de l'eau et des débris végétaux. Malheureusement elles sont sous-exploitées. Une valorisation de ces zones permettrait une amélioration de l'alimentation humaine, de l'alimentation animale et une amélioration du revenu des femmes qui sont les acteurs de premier plan de la mise en œuvre des cordons pierreux.

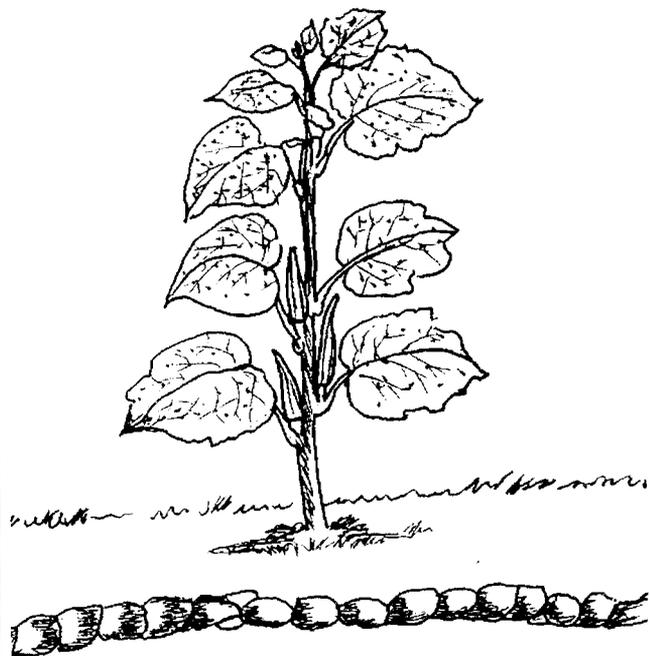
### ESPECE

#### Hibiscus esculentus (le gombo)

Mooré : Maana

Dioula : Guan

Fulfuldé : Laaje ou maanaaje



### DESCRIPTION

Le gombo est une plante annuelle de 50 cm à 1,50 m de haut de la famille des malvacées. Les gousses ont une forme de pyramide de 10 à 15 cm de long sur 2 à 3 cm de diamètre et contiennent des graines. Chaque pied porte de nombreuses fleurs de couleurs variées.

### UTILISATION

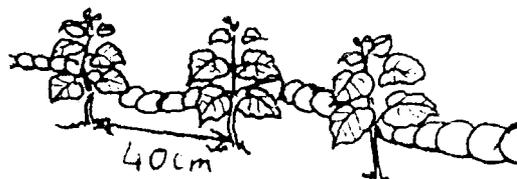
Le fruit du gombo (gousse) est récolté très jeune. Il entre dans la préparation des potages et des sauces. On peut aussi le manger en salade.



### MULTIPLICATION ET CULTURE

#### Semis

- 4 à 5 graines par poquets ; l'écartement entre les plants et de 40 cm.
- Le semis doit se faire à environ 30 cm en amont du cordon.



### ENTRETIEN

- Procéder à un démariage à la levée pour laisser un pied par poquet.
- Par ailleurs, il faut procéder à des sacrlo-binages fréquents.



### Récolte

La récolte débute 60 à 80 jours après le semis. Elle peut durer 25 à 30 jours, voire plus. La plante occupe donc le terrain de 3 mois à 3 mois et demi. Le rendement en gombo frais peut atteindre 5 t/ha.



# LU.CO.DE.B

## PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION AU BURKINA

### OBJECTIF GLOBAL

Lutte contre la désertification au Burkina Faso, en vue de l'augmentation de la production agricole, l'amélioration de l'élevage et la protection de l'environnement.

#### Objectifs spécifiques

\* Accroissement de la production agricole à travers des actions d'intensification et l'équipement des producteurs (charrettes, charrues) ;

\* L'amélioration des performances de l'élevage par l'intensification, l'aménagement et la gestion rationnelle des zones de pâturage ainsi que la formation des producteurs ;

\* Protection de l'environnement à travers la RNA, la stimulation à la plantation des arbres, et des actions de restauration du couvert végétal ;

\* La maîtrise de l'eau, la construction d'ouvrages anti-érosifs et de stockage des eaux de surface (boulis) ;

\* L'élévation du niveau technique par la formation des paysans et des encadreurs ;

\* L'intégration effective de l'élevage et de l'agriculture ;

\* La promotion de l'approche Gestion du terroir.

#### Acquis de la période expérimentale

##### *Au plan économique et environnemental*

- Production et emploi de la fumure
- Meilleure production agricole
- Meilleure réussite dans le reboisement en 1997/98 18756 arbres vivants après un an.
- Meilleure gestion de l'espace rural.

#### *Expertise paysanne*

- Réalisation et fonctionnement des fosses fumières
- Auxiliaires vétérinaires
- Fauche et conservation du fourrage
- Culture attelée
- Réalisation des infrastructures
- Prise de conscience réelle par rapport à la désertification et les mesures à prendre
- pour mieux gérer les RN.

#### *Assistance aux producteurs*

- *Charrettes* : pour transport du fourrage, de la fumure organique dans les champs, de l'eau par les femmes pour satisfaire les besoins des animaux et des hommes, transport des récoltes par les femmes etc... et même parfois de transport de malades vers les centres médicaux.

- *Charrue* : pour faciliter le travail des femmes et des hommes et augmenter la production agricole.

- *SPAI et Hache Paille* : pour améliorer la production animale.

- *Matériel de pépinière et primes* pour encouragement au reboisement.

- *Retenue d'eau et puits* : pour l'approvisionnement en eau pour les hommes, les animaux et l'agriculture.

Lancé depuis 1986 par le Père Balemans, LUCODEB est aujourd'hui un programme exécuté conjointement par les Ministères de l'Environnement et de l'Eau, l'Agriculture, les Ressources Animales, et l'Administration Territoriale.

#### **Coordination nationale**

1673 avenue Kwamé N'Krumah

